
COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Réunion du 23/10/18

Présents: Mme Nathalie PASIERB, MM Philippe DEBEAUPUIS (Président), Stéphan PILLEMONT, Patrice LETOUZEY, Lotfi ZARKA, Mustapha JINAMI, Sophian KADI, Jean-Héloïc ROULIS (Secrétaire)

Absents excusés: Mme Natacha HUGEL, MM Didier
GUICHETEAU, Patrick ALEXANDRE, Christian MEYER, Pascal
TISSERAND, Laurent TESSIER, Gaël DELOIRIE

La Commission de District de l'Arbitrage rappelle que, conformément aux dispositions prévues dans les Statuts et Règlements Fédéraux, section Statut de l'Arbitrage article 39, les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS

Mail de Monsieur AJOUAOU Hassan, arbitre DYF, en date du 15 octobre 2018 nous transmettant son certificat médical concernant son indisponibilité. Pris note. Transmis section désignations.

Réception de l'attestation d'employeur de Monsieur EL ABDI Kamal, arbitre DYF. Pris note.

Mail de Monsieur CHARBONNIER Florian, arbitre DYF, en date du 21 octobre 2018 concernant ses disponibilités. Pris note. Transmis section désignations.

Mail de Monsieur PLANQUE Jean-Pierre, arbitre DYF, en date du 23 octobre 2018 concernant ses disponibilités. Pris note. Transmis section désignations.

Mail de Monsieur MERLIN Pierre-Louis en date du 25 septembre 2018 concernant son souhait d'arbitrer les samedis et dimanches. Pris note. Une demande à la Ligue a déjà été effectuée. Nous la renouvelerons le mercredi 24 octobre 2018.

Mail de la Ligue de Paris Ile de France en date du 22 octobre 2018, nous transférant un mail de M.FORNER du Club de VILLEPREUX s'étonnant de certaines décisions arbitrales lors de la rencontre VILLEPREUX – US YVELINES, Vétéran D2, en date du 14 octobre 2018. Pris note.

Mail de M. Jacques CHASSAING en date du 18 octobre 2018, spectateur de la rencontre ayant opposé COIGNIERES – VOISINS, séniors D3 du 14 octobre 2018 s'étonnant des décisions prises par l'arbitre bénévole ayant remplacé l'arbitre DYF qui s'était blessé. Pris note..

Mail de M. LEONARDI Adrien, secrétaire du Football Club de la Région Houdanaise, en date du 23 octobre 2018. Pris note. Transmis à la section désignations.

DEMANDES D'ARBITRES

La Commission de District de l'arbitrage prend note de la demande et accèdera à la requête des clubs ci-dessous visés dans la limite de la disponibilité d'arbitres :

US PORTUGAIS VERNEUIL – Vétéran D5/B – ECQUEILLY EFC / VERNEUIL PORTUGAIS du 11 novembre 2018 arrivée le 22 octobre 2018

BOIS D'ARCY – U17 D3/B – MAGNY 78 FC / BOIS D'ARCY AS du 11 novembre 2018 arrivée le 22 octobre 2018

CSM ROSNY/SEINE – U17 D4/A – BONNIERES FRENEUSE / CSM ROSNY/SEINE AS du 11 novembre 2018 arrivée le 19 octobre 2018

US CARRIERE SUR SEINE – Vétéran D4/B – US CARRIERE/SEINE / HOUILLES AC du 11 novembre 2018 arrivée le 18 octobre 2018

BREVAL LONGNES FC – Vétéran D3/A – BREVAL LONGNES FC / VERSAILLES JUSSIEU du 11 novembre 2018 arrivée le 18 octobre 2018

AS GUERVILLE ARNOUILLE – Vétéran D3/A – VILLENNES ORGEVAL / US GUERVILLE ARNOUILLE du 18 novembre 2018

arrivée le 16 octobre 2018

AS GUERVILLE ARNOUVILLE– Vétérans D3/A – ANDRESY FC / AS GUERVILLE ARNOUVILLE du 25 novembre 2018 arrivée le 16 octobre 2018

VALLEE 78 – Coupe du Comité VETERANS- VERSAILLES ESTRELLA 12 – VALLEE 78 12 du 4 novembre 2018, arrivée le 19 octobre 2018

AUBERGENVILLE – VETERANS D3A – AUBERGENVILLE 12 – LES MUREAUX OFC11 du 11 novembre 2018, arrivée le 23 octobre 2018.

La Commission de District de l'Arbitrage a le regret de ne pouvoir accéder à la requête des clubs ci-dessous visés, leur demande étant parvenu hors délais. (Pour rappel réception de la demande 15 jours minimum avant la date de la rencontre)

VERNOLITAIN ST– Seniors D6 – MANTES USC 2 / VERNOLITAIN du 04 novembre 2018 arrivé le 22 octobre 2018

JUZIERS FC – CPE Vétérans – AUBERGENVILLE FC 12 / JUZIERS FC 12 du 4 novembre 2018 arrivé le 22 octobre 2018

La Commission de District de l'Arbitrage rappelle aux clubs que le délai minimum est calculé à date de relevé des courriels par les services administratifs du DYF. (Ex : le lundi matin pour tous les mails reçus du vendredi après 18 heures au lundi 09 heures)

CONVOCATIONS

SENIORS

D5B DU 21/10/18

20488964 MONTESSON US 2 / VERSAILLES JUSSIEU AS 1

Suite à l'étude du rapport établi le 21 octobre 2018 par M.EL ABDI Kamal mentionnant avoir constaté un problème concernant la numérotation des joueurs à la fin de la rencontre. La Commission convoque :

M.EL ABDI Kamal, licence 2330050418, arbitre officiel sur la rencontre

En sa séance du Mardi 6 Novembre 2018 à 19H45

DEMANDE DE RAPPORT

SENIORS

D4A DU 21/10/18

20488569 CONFLANS FC 3 / TRIEL AC 1

Suite au mail en date du 21 octobre 2018 de Mme PEREIRA, Présidente du club de CONFLANS FC, la Commission demande à Mme JAZKURZYNSKA Joanna, arbitre DYF, désignée sur la rencontre, un rapport circonstancié sur l'incident survenu avec un spectateur à l'issue de la rencontre.

Au plus tard Mardi 6 Novembre 2018 à 12H

RAPPEL

U15

La Commission demande à **M.BERTRAND Hugo** un rapport sur les motifs de ses indisponibilités l'empêchant de passer le test physique à l'une des trois dates de rattrapage.

Au plus tard Mardi 6 Novembre 2018 à 12H

Un mail vous a déjà été envoyé le vendredi 12 octobre 2018 à 17h55. Ce dernier est resté sans réponse de votre part.